



Association Centrale d'Officiers mariniers et de Marines de Réserve

Gazette de l'ACOMAR

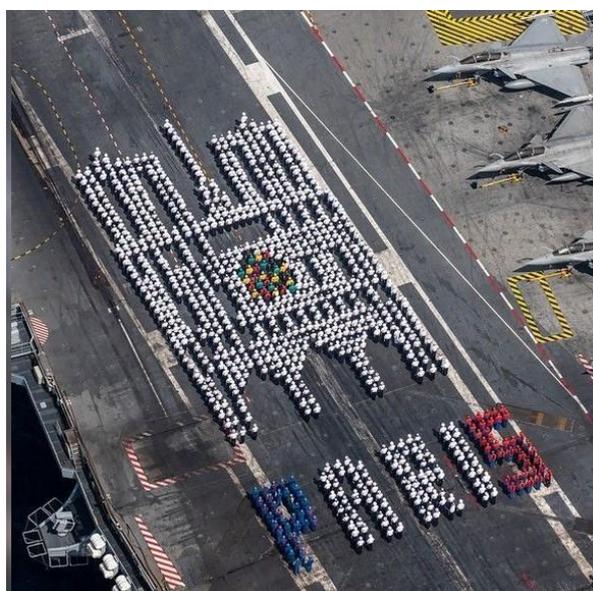
Paris-Île de France

Année 2019
N° 30

2^{ème} & 3^{ème} Trimestres

Sommaire

- Mot du Président P.1
- Décès de l'amiral Bernard Touzeau P.3
- Entretien avec l'amiral Prazuck p.4-7
- Dien-Bien-Phu à Nogent-sur-Marne P.8
- Distinction P.9
- Retrait du service du SNA Saphir P.10-11
- PMM RICHELIEU P.12
- Musée de la Marine à Toulon..... P.13-14
- Bulletin de renouvellement d'adhésion... P.15



Hommage de l'équipage du PA « Charles de Gaulle » à Notre-Dame

Cher Acomarin et chère Acomarinette.

Voilà la saison estivale 2019 qui s'achève j'espère que vous avez profité largement de cet été chaud auprès des vôtres et êtes prêts à rattaquer une nouvelle année qui je l'espère vous sera propice.

Je vous rappelle que notre Assemblée Générale statutaire a eu lieu les 4 et 5 mai à Marseille, AG organisée par notre ami Philippe CHOVET Vice-Président National et Président Délégué des 1 ACOMAR des Bouches du Rhône. Encore un grand merci à Philippe et toute son équipe pour ce Week-end parfaitement réussi comme en 2012.

Vous pourrez prendre connaissance des PV de l'AG et du CA sur notre site ACOMAR (www.acomar.org) rubrique "Espace Acomarin" avec votre identifiant et votre mot de passe qui vous a été communiqué en début d'année.

Notre revue nationale l'ACOMARIN sera disponible sur le site dans quelques mois et ne manquerai pas de vous aviser dès la parution.

Notre Assemblée Générale de la Section Ile de France aura lieu le samedi 15 Février 2020 à la Maison du Combattant à Vincennes (94300). Je compte sur vous pour faire connaître notre association si vous côtoyer des anciens marins réservistes et aussi des jeunes issus des PMM.

Bon vent à tous
PM (H) Guy BARRAULT
Vice-président national et Président Délégué ACOMAR IDF

ACOMAR Île de France – 181, boulevard Pasteur – Bat. D4 – 94360 Bry sur Marne
Téléphone : 06 81 57 09 10 – Courriel : acomar.pdf@laposte.net
Site national : www.acomar.org

La gazette a été conçue par le Président et le bureau de la section et mise en page par Pierre Mathieu – I.P.N.S.

Décès de l'amiral Bernard Touzeau

Ancien chef d'état-major de la Marine et premier « pacha » d'un SNLE français, c'est une figure de la Marine française qui vient de nous quitter : l'amiral **Bernard Louzeau** s'est éteint à l'âge de 89 ans, ce 6 septembre 2019, à Cherbourg.

Né le 19 novembre 1929 à Talence [Gironde], Bernard Louzeau est admis à l'École navale peu avant ses 18 ans, après avoir effectué ses études secondaires à l'Institution Notre-Dame de Sainte-Croix à Neuilly-sur Seine et suivi une préparation au lycée Saint-Louis à Paris.

Enseigne de vaisseau, il prend part à la guerre d'Indochine à bord de l'avisos Annamite. Puis, en 1951, il est nommé commandant du LCM 49 de la 258ème Section d'engins d'assaut. Sa carrière va prendre un tournant en décembre 1952, quand il affecté à bord du sous-marin l'Africaine [classe Aurore].

Promu lieutenant de vaisseau en 1954, le jeune officier obtient Certificat d'aptitude à la navigation sous-marine. La même année, il est désigné pour servir à bord du sous-marin Narval, alors récemment en mis en service, en qualité d'officier ASM, puis d'officier en second. Puis il devient le « pacha » du Laubie, un ex-U-boot allemand récupéré par la marine française.

Après cet épisode, l'officier suit les cours de l'École d'application militaire de l'énergie atomique. Il y décroche son brevet d'officier atomicien et un diplôme d'ingénieur en génie atomique. Après cette période studieuse, il renoue, pendant un an, avec la vie opérationnelle en prenant le commandement le Dauphin, un sous-marin qu'il connaît bien puisqu'il fait partie de la classe Narval. En 1963, il est admis à l'École supérieure de guerre navale, avant de rejoindre la Direction du Personnel comme secrétaire du Comité du personnel des sous-marins.

Deux ans plus tard, ses compétences d'atomiciens le désignent pour suivre le chantier du premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins [SNLE] français : Le Redoutable, doté de 16 missiles mer-sol balistiques. Il en prend d'ailleurs le commandement en 1968, ce qui lui permet d'en assurer les essais en mer.

Et c'est à lui qu'il reviendra, le 28 janvier 1972, d'assurer la direction de la première patrouille opérationnelle d'un SNLE de la Force océanique stratégique [FOST]. Depuis, plus de 500 ont été assurées par cette dernière... Lors de cette première patrouille, « ponctuée de lancements fictifs » le pacha du Redoutable racontera avoir été aux premières loges d'une opération de sauvetage soviétique, dans l'Atlantique-Nord : le 24 février, le sous-marin K-19, surnommé le « maudit », avait été victime d'un incendie à bord, qui fit 30 tués parmi l'équipage. « L'armée soviétique avait alors dépêché



une flotte importante [dont le porte-hélicoptères Leningrad, *ndlr*] et les Américains venaient 'renifler'. J'ai dû habilement manœuvrer pour ne pas me retrouver au milieu de tout ça », confiera l'amiral Louzeau.

Après une année passée au Bureau Études à long terme de l'État-major de la marine et une affectation à l'état-major particulier des présidents Pompidou et Giscard d'Estaing, Bernard Louzeau retrouve un commandement opérationnel... mais à bord d'un navire de surface, en l'occurrence la frégate Suffren.

Puis il enchaînera les affectations en état-major, suivant le parcours classique pour exercer les plus hautes fonctions [Centre des hautes études militaires, IHEDN, etc.]. Promu vice-amiral, il prend ensuite le commandement de l'escadre de la Méditerranée, puis celui de la FOST. Nommé Major général de l'État-major des Armées en 1985, il devient chef d'état-major de la Marine nationale deux ans plus tard, poste qu'il occupera jusqu'en novembre 1990.

En avril dernier, l'amiral Louzeau pu inaugurer une salle de cours portant son nom, au sein de l'École des applications militaires de l'énergie atomique [EAMEA].

L'amiral Louzeau était Grand-Croix de la Légion d'Honneur, Grand-croix de l'Ordre National du Mérite et Commandeur du Mérite Maritime. Il était également titulaire de la Croix de guerre T.O.E, avec 3 citations

Entretien avec l'amiral Prazuck chef d'état-major de la Marine Nationale



À la tête de la flotte française depuis juillet 2016, l'amiral Christophe Prazuck a accordé un long entretien à Mer et Marine. Avec le chef d'état-major de la Marine nationale, nous faisons le point sur le renouvellement des moyens, les programmes et évolutions technologiques à venir, comme les drones, les nouvelles menaces auxquelles la France et ses intérêts maritimes sont confrontés, ou encore la problématique du recrutement et de la fidélisation des marins.

MER ET MARINE : Pendant de nombreuses années, la Marine nationale n'a connu que la décrue de ses effectifs et de sa flotte, tout en disposant de matériels vieillissants. Aujourd'hui, la situation a bien changé. Diriez-vous que la France possède, ou est en passe de posséder, l'une des meilleures marines de son histoire ? Comment se place-t-elle sur l'échiquier international ?

AMIRAL PRAZUCK : Nous construisons une belle marine, constituée de navires très performants servis par des marins très affûtés. Je constate sa pertinence opérationnelle, de l'action de l'État en mer à la dissuasion, ainsi que son haut niveau qualitatif. Il y a moins d'une poignée de marines qui mettent en œuvre une dissuasion océanique complète, et moins encore des porte-avions à catapultes et brins d'arrêt.

Depuis des décennies, nous avons subi une pression sur l'outil de défense mais, contrairement par exemple aux Britanniques qui ont abandonné un temps leur patrouille maritime, la France a choisi le maintien d'un modèle complet. Même si une capacité était unique, nous avons entretenu les compétences. Même si les gens n'étaient pas nombreux nous les avons gardés et même si cela paraissait échantillonnaire cela a constitué autant de noyaux qui nous permettent maintenant de nous redévelopper quantitativement et qualitativement de manière cohérente.

La loi de programmation militaire voulue par le Président de la République, construite et défendue par la Ministre des Armées Florence Parly, confirme le

renouvellement de tous les moyens dans le cadre d'un effort prolongé. Nos unités anciennes sont remplacées par des moyens de pointe, par ce qui se fait de mieux. Nos bateaux sont très réussis, à l'image des FREMM qui ont notamment des performances anti-sous-marines inégalées, je note aussi les prouesses humaines de nos opérateurs commandos et un groupe aéronaval reconnu, auquel se joignent nos alliés avec enthousiasme. Par les effets de la géographie et de la volonté, notre marine est présente sur chaque mer, des banquises australes et septentrionales à la mer de Chine méridionale, d'Ormuz aux eaux guyanaises et au golfe de Gascogne.

Comment ont évolué les missions ces dernières années ? À quelles nouvelles menaces la France et ses espaces maritimes sont confrontés ?

Ces menaces sont parfaitement décrites dans la revue stratégique : le terrorisme nomadisé et l'affirmation décomplexée des États-puissances. Depuis 20 ans les crises mutent et se transportent, vers les Balkans, le Liban, la Somalie, l'Afghanistan, la Libye, la Syrie... Cela requiert une capacité à se déplacer et des outils militaires de haute valeur à même de nous donner l'avantage. La mobilité stratégique est un atout essentiel face au terrorisme nomade.

Dans le même temps, la mer est un terrain particulièrement favorable à l'expression des États-puissances car il n'y a dans cet espace pas ou peu de contraintes juridiques, d'attention médiatique et de dommages collatéraux.

Et puis il y a les menaces sur l'environnement et les ressources de nos espaces maritimes, des cyclones au pillage halieutique, avec des contestations de souveraineté à la clef.

Il faut aussi tenir compte du développement des cyberattaques, au moment même où les forces armées travaillent de plus en plus en réseau avec la perspective de pouvoir mener à terme des engagements collaboratifs...

Nous faisons en effet face à de nouveaux défis cyber, qui peuvent à la fois constituer une vulnérabilité pour nos unités anciennes, et un atout en général pour les forces navales qui savent combattre « en autonomie ».

Pour ce qui est du collaboratif, nous y travaillons en effet avec d'abord la veille collaborative, que nous allons mettre en place sur les FREMM. L'objectif est d'obtenir une image unique construite à partir des radars de plusieurs plateformes. De là, on pourrait effectivement, en cas de menace, choisir une arme sur une autre

plateforme et réaliser alors un engagement coopératif. Mais ça, c'est une vision purement technique et de temps de paix ! Elle se confronte à notre expérience réelle, qui est celle de missions dans des environnements où le brouillage peut entraîner l'interruption des communications, où l'adversaire cherche à nous dénier l'information. Nous nous entraînons d'ailleurs à évoluer dans des zones de fort brouillage, une situation banale et quotidienne en Méditerranée orientale par exemple.

Dans cet environnement, disposer d'un système distribué et collaboratif, un « nuage », permet d'être plus efficace et agile, pour autant que nous conservions des noyaux d'intelligence autonomes si jamais le nuage se dissipe. De plus, dans certaines circonstances, il faut être discret et l'échange maximal d'informations entre des unités présentes dans une zone ne s'y prête pas. Il faut donc toujours savoir travailler de manière autonome.

Comment la Marine nationale peut défendre les intérêts nationaux face à des puissances aux effectifs sensiblement plus nombreux et même à des pays plus modestes mais de mieux en mieux équipés ?

Le général de Gaulle disait « l'indépendance n'exige pas une puissance illimitée, elle exige [...] un pouvoir ferme, une défense nationale autonome... ». C'est ainsi que nous mettons en œuvre la composante océanique et que nous contribuons à la composante aéroportée de notre dissuasion nucléaire. En cultivant aussi un réseau d'alliés européens, atlantiques et de partenaires stratégiques plus lointains comme les Émirats Arabes Unis, l'Inde, l'Australie, le Japon... La marine doit également être présente, déployée. Car être de mieux en mieux équipé ne suffit pas à caractériser une marine efficace, il faut aussi être bien entraîné, bien commandé et bien soutenu, expérimenté et familier des théâtres où l'on a des chances d'être déployés sous faible préavis.

L'entraînement, justement, a été renforcé. C'est réellement un aspect fondamental ?

Oui, car avoir une marine de combat dépend notamment de la manière dont on s'entraîne, par exemple pour s'inspirer des situations actuelles, sous menace cyber ou en complète autonomie. Nous augmentons donc l'effort sur l'entraînement et nous menons des simulations de situations de crise (wargames) avec nos alliés les plus avertis dans ce domaine. Nous réfléchissons à la manière de décliner cela,

comment cela impactera la doctrine ou l'évolution des équipements et de l'entraînement.

L'Europe est-elle toujours une solution ? La coopération navale au sein de l'UE monte-elle en puissance ?

Lors des quatre derniers déploiements du GAN, il y avait à chaque fois des frégates européennes. Lors du dernier, c'était même la moitié de l'escorte. Nous devons rééditer ces déploiements qui illustrent bien la qualité d'aimant que peut jouer le porte-avions. Il est puissant et très exigeant sur l'adaptabilité et les performances de son escorte.

Alors que la France vient de prendre le commandement de l'EUROMARFOR, qui permet de renforcer la coopération avec les trois autres pays membres, l'Espagne, l'Italie et le Portugal, nous travaillons avec nos partenaires britanniques et néerlandais à une réponse coordonnée aux futures catastrophes naturelles dans la zone Antilles, avec un PC multinational à Curaçao. Concrètement, après le passage de l'ouragan Dorian aux Bahamas, un détachement des Forces Armées aux Antilles a été projeté sur un bâtiment néerlandais, le Johann de Witt.

C'est grâce à des projets concrets, qui montrent une utilité pratique, avec des coalitions sur mesure que nous faisons progresser cette coopération navale au sein de l'Europe.

C'est également le cas dans le domaine capacitaire : d'ores et déjà, la moitié de nos frégates sont de conception européenne (Horizon et FREMM), ainsi que notre principal hélicoptère d'armes, le NH90 Caïman. Les futurs bâtiments ravitailleurs, les futurs systèmes de drones de lutte contre les mines seront également européens.

Les Outre-mer ont été longtemps les parents pauvres du renouvellement de la flotte. Un effort significatif a été engagé pour remédier à cette situation. Ou en est-on ? Alors que les frégates de surveillance arriveront en fin de vie à la fin de la prochaine décennie, faudra-t-il à votre avis prévoir, compte tenu de l'évolution des menaces, de stationner à l'avenir des unités plus armées dans les territoires ultramarins ?

La commande accélérée du patrouilleur La Combattante pour la Martinique est un double signal d'intérêt pour les outre-mers et d'agilité dans les processus d'acquisition. L'inscription du programme des Patrouilleurs d'Outre-Mer (POM) dans la LPM assoit cet effort sur le long terme.

Les Outre-mer sont très divers en termes de menaces, d'enjeux stratégiques, d'élongations depuis la métropole. Aujourd'hui, l'effort principal consiste à renouveler les moyens ultramarins pour retrouver toutes les capacités nécessaires. S'agissant des bâtiments, leur premier rôle est de remplir les missions de l'Action de

l'État en Mer (AEM) dans nos ZEE comme des missions de renseignement, de présence et de coopération avec nos nombreux alliés dans la zone. Ce qui compte au premier ordre, c'est le caractère militaire du navire, qui porte la souveraineté nationale et affirme la volonté de l'État de faire respecter le droit international en mer. Par ailleurs, les déploiements réguliers de bâtiments de combat permettent de participer à des exercices de plus grande ampleur ou d'accomplir des missions de renseignements dans des zones où leur système d'armes est utile.

Les principales unités basées Outre-mer sont les six frégates de surveillance du type Floréal, mises en service au début des années 90. Il y a un projet franco-italien pour assurer la succession de ces bâtiments et de patrouilleurs hauturiers de la Marina militaire. Où en est-on ?

Nous travaillons en effet sur le principe d'une coopération avec l'Italie, mais c'est un projet encore lointain pour la France, au-delà de 2030.

Comment voyez-vous ces frégates de surveillance de nouvelle génération ? Quelles seraient leurs capacités ? Seront-elles, comme l'étaient initialement les Floréal, équipées de systèmes plus offensifs que ce dont vous disposez aujourd'hui ?

Il nous faudra d'abord quelque chose d'endurant, qui reste longtemps à la mer. La question est de savoir ce qu'il y aura autour de ces bateaux. Je pense d'abord à la possibilité de mettre en œuvre des forces spéciales, un hélicoptère et des drones, complétant les moyens de surveillance et de communication. Pour l'armement, le système de combat principal de ces bateaux, c'est d'abord leur pavillon, sous lequel naviguent aussi des frégates de premier rang, des sous-marins et un porte-avions. C'est tout cela qu'il y a derrière chacun de nos bateaux, même les moins armés.

Globalement, il faut différencier nos moyens et déterminer quelles sont les urgences et priorités. Pour l'Outre-mer, il faut assurer les missions de souveraineté, faire face aux catastrophes climatiques et, de temps en temps, être en mesure de conduire une opération « coup de poing » contre des trafics ou des activités illicites.

Le risque accru en matière de catastrophes naturelles ne demande-t-il pas de muscler le dispositif naval dans certains territoires ultramarins ?

Le premier de ces moyens c'est la coopération internationale, comme nous le faisons notamment avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni aux Antilles. Ensuite c'est la présence de moyens capables d'une intervention quasi-immédiate mais limitée. Enfin c'est la projection depuis la métropole de moyens lourds et donc rares.

Parmi les grandes menaces régulièrement évoquées, la prolifération des sous-marins est souvent avancée. Qu'en est-il ?

D'un côté du spectre, nous observons un réinvestissement continu des grandes puissances, à commencer par la Russie, dans les sous-marins nucléaires. Ils sont plus nombreux, plus rapides, plus silencieux, et ils sont déployés plus fréquemment et plus loin de leurs bases.

De l'autre, nous avons une prolifération de sous-marins classiques chez des puissances régionales, y compris de second rang. Ce ne sont ni les mêmes capacités ni les mêmes menaces que les sous-marins nucléaires ; mais néanmoins, ils sont modernes, silencieux et dotés de capacités naguère réservées aux grandes marines océaniques, comme les missiles de croisière.

Face à cette menace, deux enjeux pour nous : poursuivre la modernisation de nos moyens ASM (frégates, hélicoptères, PATMAR), qui sont, qualitativement, au meilleur niveau. Il faut aussi renforcer la collaboration avec nos alliés les plus proches dans ce domaine pour continuer à améliorer notre efficacité opérationnelle, ensemble.

Vous avez assisté en juillet à la cérémonie de lancement du Suffren, le premier des six nouveaux SNA du type Barracuda. Quel est votre sentiment sur ce bâtiment ? Sachant que le programme a connu trois ans de retard, êtes-vous confiant quant à une admission au service actif de ce sous-marin dans les deux à trois ans ?

Il s'agit de remplacer entre aujourd'hui et 2030 des sous-marins, les Rubis, en service depuis bientôt 40 ans. La modernisation des SNA permettra de conserver une supériorité opérationnelle sous l'eau, gage indispensable de l'invulnérabilité des SNLE. Les Barracuda posséderont également des capacités nouvelles au profit des forces spéciales et avec l'emploi du missile de croisière naval, qui changeront la donne dans le spectre d'emploi de la marine.

Depuis deux ans et la mise en place d'une organisation dédiée, aucun retard supplémentaire n'est intervenu. La mise à l'eau du Suffren est conforme au planning, ses premiers essais à la mer sont prévus au premier semestre 2020, son arrivée à Toulon mi-2020 et son admission au service actif en 2021.

Vous avez récemment mis en place un nouveau plan baptisé Mercator. Quelles sont les grandes priorités ?

Les grands axes : une marine d'emploi, une marine de combat, une marine en pointe, une marine qui compte sur chaque marin. Avec sous-jacent, pour la partie RH, une politique de recrutement dynamique et une fidélisation attentive des marins, notamment les officiers marins de

certaines spécialités critiques. La LPM « à hauteur d'homme » voulue par madame Parly répond à un besoin que j'estime existentiel pour la Marine.

Pour l'année à venir, les grands chantiers qui nous attendent sont notamment un nouveau déploiement du GAN en Méditerranée et en Atlantique, avec une participation européenne accrue ; le commandement bilatéral, avec les Britanniques, de la Combined Task Force 150 dans le nord de l'océan Indien. Nous aurons aussi le début de la phase II du programme FREMM, avec l'armement de l'Alsace à Lorient, le passage des deux premières FREMM et du premier PSP à un double équipage, ainsi que le lancement de la construction de la première FDI à Lorient.

Dans le cadre de la LPM, vous avez obtenu une réévaluation du format de certains moyens, comme les patrouilleurs et le nombre d'Atlantique 2 modernisés. Vous souhaitez également un retour du nombre de frégates de premier rang à 18, mais il a été maintenu à 15. Pensez-vous toujours qu'il faut quelques frégates supplémentaires ?

Les tensions internationales croissantes, les menaces sur les routes maritimes, le besoin d'autonomie d'appréciation de situation, nous placent tous les jours en situation de privilégier une mission par rapport à une autre. C'est le symptôme d'une flotte conçue au plus juste, voire en-dessous du plus juste. Mais une haie après l'autre. Pour l'heure, il faut se concentrer sur la LPM, toute la LPM, rien que la LPM. La cadence de production de nos frégates est fixée jusqu'au milieu des années 2025, c'est-à-dire au-delà de la LPM en cours. Votre question, quelle qu'en soit la réponse, sera abordée lors des travaux de préparation de la prochaine LPM, vers 2023-2024

D'ici là, nous aurons eu un premier retour d'expérience sur les gains opérationnels apportés par le doublement d'équipages des FREMM, et sur l'avancement du programme FDI.

Vous souhaitez voir tous les bâtiments équipés dans les années qui viennent de drones, évoquant un parc d'un millier d'engins. Pouvez-vous nous en dire un peu plus. De quels types de machines s'agit-il ? Certains bâtiments/unités sont-ils déjà équipés ?

J'ai aujourd'hui cinquante appareils, dont aucun n'est encore opérationnel. Ils sont tous en expérimentation, dont beaucoup au sein de la force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO).

Mon objectif, vous le savez, c'est de disposer d'un drone par bateau en 2030 – petit bateau, petit drone ; gros bateau, gros drone.

J'estime donc qu'en 2030, dans la Marine, il y aura environ un millier de drones : 900 drones aériens pour équiper les

bateaux, les bases à terre, les sémaphores, les fusiliers et commandos ; une cinquantaine de drones de surface pour la surveillance, la guerre des mines et la surveillance de l'environnement et pour les mêmes objectifs une bonne centaine de *gliders* sous-marins, des planeurs sous-marins que nous avons déjà testés sur frégate.

En équipant nos patrouilleurs de petits drones, j'espère multiplier par un chiffre compris entre six et dix la surface couverte annuellement par nos moyens. Et permettre ainsi à nos bâtiments, même dépourvus d'hélicoptère, d'être toujours positionnés sur la bonne zone, qu'il s'agisse d'agir, de prévenir voire juste d'occuper l'espace maritime afin de dissuader.

Comment financer l'acquisition de tous ces engins ?

Il y a de grands programmes, comme le SDAM, aujourd'hui prévu pour 2028 mais que j'espère voir arriver avant, et il y aura surtout une multitude de petits drones qui n'entrent pas dans la LPM mais peuvent être acquis dans le cadre des AOA (autres opérations d'armement, ndlr). Nous ne cherchons pas à avoir des choses compliquées et coûteuses, je veux que le drone devienne un objet banal, qu'il ne soit pas géré par un pilote très longuement formé mais par le bosco (manœuvrier, ndlr) ou le timonier. Il faudra seulement un peu de formation et des procédures adaptées.

Il se dit qu'une partie du programme AVSIMAR pourrait être remplacée par des drones de surveillance à grand rayon d'action ? Est-ce bien une possibilité ou souhaitez-vous le maintien d'une composante d'une douzaine d'avions de surveillance maritime et, en plus, des engins sans pilote ?

Parmi les drones aériens que je viens de citer, il y aura des petits drones mais aussi des drones de moyenne altitude et longue endurance (MALE). En mesure de voler de longues heures, ils pourront compléter au meilleur coût la capacité de recueil de l'information de nos avions de patrouille et de surveillance maritime, et de nos hélicoptères, en veillant à l'équilibre entre équipements habités (intervention, réaction immédiate, pouvoirs juridiques) et non habités (coût, endurance).

Comme les véhicules électriques, les drones font des progrès à grand pas que nous suivons précisément. Avec les satellites et l'intelligence artificielle, on accroît globalement notre couverture sans céder à l'illusion dangereuse que nous pouvons tout voir, tout le temps. Les programmes qui sont lancés, même s'ils n'augmentent pas le nombre de moyens présents outre-mer, vont augmenter nos moyens de surveillance et d'action et seront à la hauteur des enjeux de la surveillance de nos ZEE.

Vous intéressez-vous aussi aux concepts de pseudo-satellites comme le

HAPS d'Airbus ou le Stratobus de Thales ?

Oui, les pseudo-satellites présentent comme grand intérêt leur autonomie et leur couverture, ils peuvent servir à la surveillance et la récupération de tous les AIS sur une vaste zone, servir de relais discrets de télécommunications... Comme d'autres engins nouveaux, nous aimerions les tester pour que des concepts et de nouvelles idées germent.

Des questions se posent quant à l'autoprotection des navires, en particulier contre des attaques asymétriques et l'arrivée de missiles antinavire supersoniques voire de missiles balistiques à capacité antinavire. Comment réagir ? Qu'en est-il des nouveaux standards d'autoprotection ?

S'agissant de l'asymétrie, ce n'est pas une nouvelle. Cette menace a fait irruption au moment de l'attaque contre l'USS Cole en 2000. Nos bâtiments, nos procédures, nos équipages vivent quotidiennement avec cette réalité en escale dans de nombreux ports et en navigation côtière à proximité des côtes, par exemple lors des transits à travers le détroit de Bab-el-Mandeb en 2018.

Comme pour la menace cyber, nous adaptons les générations de bâtiments actuels, alors que les prochaines générations seront conçues dès l'origine pour faire face à cette menace : tourelleaux téléopérés, veille optique et infra-rouge 360°... Ce que je veux d'abord, c'est repérer loin une menace asymétrique et disposer d'un pouvoir d'arrêt à distance de cette menace.

Pour ce qui est des prochaines générations de missiles antinavires auxquels nous devons faire face, je note d'abord que les menaces sont réelles comme on peut le voir sur certains théâtres d'opération, comme en Méditerranée orientale. Je constate que nos capacités sont aujourd'hui au meilleur niveau, à l'image de la cible supersonique interceptée par un missile Aster 15 de la frégate Bretagne lors de l'exercice Formidable Shield. Mais il nous faudra nous adapter aux menaces futures, c'est tout l'enjeu des radars plaque, de l'évolution des systèmes de combat et de missiles intercepteurs adaptés. Et, bien sûr, nous devons nous-même penser aux missiles antinavires du futur : c'est l'objet du programme FR/UK FMAN-FMC.

En dehors des frégates de premier rang, comment assurer l'autoprotection des autres bâtiments contre de telles menaces ?

À un moment on ne saura pas arrêter un missile supersonique depuis un patrouilleur ! Il faudra faire escorter nos bateaux précieux qui ne sont pas équipés de moyens d'autodéfense comme l'Aster, par nos unités anti-aériennes ou celles de nos alliés, ce qui se pratique déjà.

La Marine nationale a-t-elle des souhaits ou a-t-elle préconisé des capacités ou caractéristiques qui lui semblent essentielles concernant le projet de nouveau(x) porte-avions ?

Voici le cheminement de nos réflexions : le point d'entrée c'est que pour conduire les opérations de demain, le GAN devra mettre en œuvre toutes les composantes du SCAF, qu'il s'agisse du NGF ou des autres systèmes dronisés qui en font partie. L'un des éléments dimensionnant pour le porte-avions est bien sûr le poids et la taille de l'aéronef piloté qui compose le SCAF. Puis sa compatibilité avec les catapultes électromagnétiques EMALS, qui dictent en partie la géométrie du pont d'envol et les besoins en énergie et donc en partie le type de propulsion (nucléaire vapeur, ou conventionnel / électrique). Ensuite d'étudier les scénarios que nous devons affronter, et donc quelle taille de pont et de hangar pour garantir que nous mettons en œuvre le nombre adapté d'aéronefs. Il en découlera les ordres de grandeur de la puissance totale de la propulsion et du tonnage du bateau.

En matière de ressources humaines, quelles sont vos priorités ? Comment la marine s'adapte-t-elle à l'arrivée d'une nouvelle génération de jeunes aux attentes et exigences différentes de celles de leurs aînés ?

J'ai une priorité : l'attractivité. L'attractivité au recrutement, l'attractivité tout au long de la carrière, l'attractivité au moment de la reconversion.

D'abord, je ne partage pas du tout les poncifs courants sur cette nouvelle génération : je trouve nos jeunes recrues particulièrement motivées, en quête de sens, d'un cadre, d'engagement collectif et de liens amicaux profonds. C'est ce qu'ils trouvent en rentrant dans la marine.

Ensuite, trois adaptations nécessaires :

Élargir le vivier de recrutement face à la raréfaction des compétences techniques et à la concurrence accrue du monde civil, notamment vers les femmes. Le plan « mixité » de la Ministre est pour moi, concrètement, un puissant outil de recrutement et de fidélisation des compétences.

Repenser l'équilibre contrat /carrière, quand la sécurité de l'emploi n'est plus à leurs yeux un avantage décisif.

Améliorer les conditions d'exercice du métier, c'est-à-dire tous les à-côté qu'inclut l'état de marin : mobilité géographique, accès à internet...

Pour les officiers et officiers-marinières, là où on leur demande le plus d'efforts, c'est entre 30 et 40 ans. Or, souvent, c'est aussi pendant cette période qu'ils bâtissent leur famille. Nous devons en tenir compte et trouver des solutions. C'est par

exemple dans cet esprit qu'est menée la réforme de l'École de guerre, qui constituait une véritable épreuve d'endurance pendant un an. L'objectif est de lisser la charge de travail sur plusieurs années ce qui permettra à certains qui reculaient devant cette charge de travail de faire l'École de guerre car elle sera plus compatible avec le reste de leur vie.

Vous évoquez l'élargissement du recrutement vers les femmes. Qu'en est-il du niveau de féminisation de la marine ? Quels sont vos objectifs dans ce domaine ? L'expérimentation des femmes à bord des sous-marins est-elle concluante et peut-elle être étendue ?

Nous avons mis en place cette année un plan mixité. Nous visons 50% d'augmentation en 2030, soit passer de 14% à 21%, ce qui sera toujours moins que l'US Navy ou l'Armée de l'Air.

Concernant l'expérimentation sur les SNLE, quatre premières femmes ont navigué en 2018. Deux ont poursuivi et deux autres ont commencé cette année. C'est peu, nous avons en fait un manque de candidates. Il faut sans doute attendre que les pionnières parlent de leur expérience et suscitent des vocations. J'en ai besoin.

DIEN BIEN PHU à Nogent-sur-Marne

Le 7 mai, Nogent-sur-Marne célébrait le 65^{ème} anniversaire de la bataille de Bien Ben Phu.

Nogent est l'une des rares communes honorant la mémoire des Combattants de cette bataille, tournant décisif de la guerre dite d'Indochine.

L'ACOMAR était représentée par le SM (H) Michel FOURRÉ en présence de nombreuses associations d'anciens combattants français et vietnamiens, de légionnaires et de parachutistes.

Michel FOURRÉ y a rencontré le Lieutenant-Colonel légionnaire Jean LUCIANI, qu'il connaît bien en tant que nogentais. Ce dernier est une importante personnalité, hautement décorée pour ses actions en Indochine et en Algérie. Il a été l'un des derniers face aux Viets à tenir dans la "cuvette" de Dien Bien Phu. Prisonnier, il a subi le calvaire des marches forcées et les camps.

Monsieur Jacques MARTIN, Maire de Nogent, a engagé la commune pour que soit honoré cette commémoration tous les ans en précisant même que Dien Bien Phu soit à Nogent ce qu'est Camerone pour la Légion Étrangère.

Par la présence des vétérans, et leur vécu, cette cérémonie était empreinte d'une grande émotion.

CAMERONE

À l'invitation du Lieutenant-Colonel Gabriel ROUSSELE, commandant le groupement de recrutement de la Légion Étrangère,



Les représentants de l'ACOMAR IdF

Ère, l'ACOMAR a assisté à la commémoration du 156^{ème} anniversaire du combat de CAMERONE au fort de Nogent-sur-Marne.

Cette cérémonie a été présidée par le Général de Division Charles BAUDOIN, adjoint au chef d'état-major plan et programme de l'état-major de l'Armée de Terre.

Notre Association était représentée par le QM (R) Jean Jacques PASTERNAK, également adjoint à la municipalité de Nogent, le Mtre (H) Michel MARCHAND et le SM (H) Michel FOURRÉ.

De nombreux civils de Nogent-sur-Marne et des communes voisines ont honoré de leur présence la prise d'armes

Distinction



Le Président National et le récipiendaire

Lors de l'Assemblée Générale statutaire de l'ACOMAR des 4 et 5 mai 2019 à Marseille, la Médaille de la Défense Nationale Échelon Argent a été remise par le Président National, le MP (R) Pascal GOSCINIAK, au PM (R) Nicolas BONED, membre de la section Ile-de-France.

Nicolas BONED s'investit énormément au sein de la réserve. Il agit avec vivacité au sein de la Commission Armée Jeunesse (CAJ) dans le groupe de travail. Il faut rappeler que l'ACOMAR a présenté cinq personnes pour les différents groupes de travail. Nous les en remercions bien vivement pour le travail accompli.



Remise de la Médaille de la Défense Nationale Échelon Argent par le Président National

Nous en profitons également pour remercier au nom de la section Ile-de-France le Président Délégué des Bouches-du-Rhône, le MP (H) Philippe CHOVET et son équipe, pour l'organisation et le bon déroulement de cette Assemblée Générale Nationale.

Le Bureau et le Président de la Section Ile-de-France adresse toutes ses félicitations au nouveau décoré."



Félicitations au décoré



Le nouveau décoré

Retrait du service du SNA Saphir



Après 120.000 heures de plongée, le sous-marin nucléaire d'attaque Saphir sera retiré du service en juillet.

Le 12 juillet, à Cherbourg, le sous-marin nucléaire d'attaque Suffren, **premier exemplaire de la nouvelle classe Barracuda**, sera officiellement lancé à Cherbourg. Ce qui veut dire que sa construction, assurée par Naval Group et TechnicAtome sous la maîtrise d'œuvre de la Direction générale de l'armement et du Commissariat à l'énergie atomique, sera terminée. Après une phase d'essais, ce bâtiment sera ensuite livré à la Marine nationale en 2020, soit avec trois ans de retard.

Mais sans attendre la livraison du Suffren, le SNA Saphir, deuxième exemplaire de la classe Rubis, sera retiré du service à la fin du mois de juillet. C'est en effet ce qu'a confirmé le ministère des Armées, ce 24 juin, via un communiqué.

Actuellement commandé par le capitaine de frégate Frenais de Coutard, le Saphir se dirige vers Cherbourg, où il sera désarmé et déconstruit sous la maîtrise d'ouvrage de la DGA.

« En quelques jours, un passage de flambeau historique va être réalisé, mais au-delà du symbole, c'est toute l'excellence française qui se démontre au cours de ces deux événements : d'abord un SNA qui pendant des décennies n'aura jamais failli à sa mission, ensuite l'arrivée d'un bijou technologique qui va permettre à la France de garder son statut et son rang de puissance militaire. Je félicite tous les sous-mariniers du Saphir, anciens et actuels, leur professionnalisme force l'admiration », a commenté Florence Parly, la ministre des Armées.

Mis en chantier en septembre 1979, le Saphir fut admis au service actif le 6 juillet 1984. Lors de ses 35 ans de carrière opérationnelle, ce SNA a parcouru 1.200.000 nautiques et passé plus de 120.000 heures en plongé, soit plus de 13 années.

Si les missions des sous-marins de la Force océanique stratégique ne font pas l'objet d'une communication particulière, à la différence des bâtiments de surface, on sait toutefois que le Saphir a notamment participé aux opérations Balbuzard au large de l'ex-Yougoslavie, Kotor au large de l'ex-

Yougoslavie et Harmattan Libye. « Fidèle à la mémoire de ses glorieux homonymes des deux guerres mondiales, le Saphir a participé à de nombreuses missions de l'océan indien aux caraïbes et du grand nord aux côtes sud-américaines », rappelle le ministère des Armées.

Mais ce dernier n'évoque pas l'une des prouesses réalisées par le Saphir. Sans doute pour une raison « diplomatique ». En mars 2015, lors de manœuvres avec l'US Navy au large de la Floride et jouant le rôle « d'agresseur », ce SNA avait fictivement coulé le porte-avions USS Theodore Roosevelt ainsi que la « majeure partie de son escorte ».

Le programme Barracuda ayant pris du retard, la Marine nationale a dû prolonger la vie opérationnelle du SNA Rubis et étudierait la possibilité d'en faire de même avec le Casabianca, ce dernier venant d'établir un record avec un déploiement de 137 jours et 2.678 heures de plongée selon la revue Mer & Marine.

Quoi qu'il en soit, et s'agissant du Suffren, le premier équipage, dont un noyau a suivi la phase de construction, sera créé le 12 juillet, pour se préparer à conduire les essais en vue des opérations futures, selon le ministère des Armées.

Plus imposants que ceux de la classe Rubis et mis en œuvre par un équipage de 60 sous-marinières, les SNA de la classe Suffren seront équipés d'un système de combat identique à celui utilisé par les sous-marins nucléaire lanceur d'engins. Si leurs missions seront identiques aux sous-marins qu'ils remplaceront soutien à la dissuasion, ils seront aussi en mesure d'embarquer des nageurs de combat dotés du propulseur sous-marin soutien à la dissuasion de troisième génération pour les opérations spéciales et effectuer des frappes contre terre avec leurs missiles de croisière soutien à la dissuasion.

Pour rappel, cinq exemplaires ont été commandés, sur un programme devant en compter six, pour un coût total de 8 milliards d'euros.

Remise des brevets et insignes PMM RICHELIEU

Moment très attendu par tous, la remise des Brevets et Insignes aux stagiaires de la Préparation Militaire Marine « RICHELIEU » de Paris – Promotion 2018/2019 au Centre Marine Commandant MILLIE de Houilles où la PMM est basée.

Cette cérémonie s'est déroulée sur la place d'Armes par un temps magnifique sous la présidence du Capitaine de Frégate Rémi BALTARDIVE, commandant du Centre Commandant MILLIE.



EV2 (R) DONEAUD, -R DELMAS et CF BALTARDIVE

Lors de son allocution, le commandant a remercié tous les présents et tout particulièrement mon ami Aimé LE BLOAS qui était drapé de son écharpe tricolore étant élu de la ville d'Orgeval et correspondant Défense. Le commandant a fait la remarque qu'il était exceptionnel d'avoir un élu sur les rangs.

Le major de cette promotion est le jeune NAIRABEZE, mais tous sont à féliciter car ils sont allés au bout de leur engagement.

Cette belle jeunesse fait plaisir à voir, elle est un formidable espoir pour le France de demain.



R. DELMAS et le CF BALTARDIVE

Lors de cette cérémonie, le Chef de Centre de la PMM le LV (R) Charles de Bouet du Portal nous informait qu'il céderait sa place à l'EV2 (R) Benoît DONEAUD à qui nous souhaitons bon courage et bonne chance. Il est adhérent de l'ACOMAR Section Ile de France.

Ce bel après-midi s'est terminé comme toujours par le verre de l'amitié offert par les stagiaires.

Alors ! à l'année prochaines pour la remise de fanion à la promotion 2019/2020.

Musée de la Marine à Toulon



Pierre MATHIER fait partie d'une association culturelle à Six-Fours-les-Plages et a organisé une visite du Musée de la Marine à Toulon. Il a pensé que cela intéresserait les Anciens de l'ACOMAR. Les participants attendaient sagement l'arrivée du guide.



Le guide est une dame, épouse d'un officier de Marine, et donc fort bien documentée sur le sujet. Elle propose deux options : l'histoire ou la technique. L'unanimité s'est faite pour l'histoire.

La conférence a donc commencé par l'évolution de la ville de Toulon. L'histoire débute avec le village romain qui change son nom « *Telo* » en « *Telo Martius* » qui devient au Moyen Âge « *Tholon* », puis « *Tolon* », avant de devenir « *Touloun* » et enfin « *Toulon* ». Son évolution a suivi les progrès de la Marine et la ville

s'est progressivement agrandie au fil des siècles pour devenir le plus grand port militaire d'Europe.



Plan de l'Arsenal

Nous passons ensuite au musée avec deux énormes maquettes servant au XVII^{ème} siècle à l'instruction des officiers qui devaient tout apprendre : le nom de chaque cordage, bout, élingue, drisse ainsi que celui des voiles dont la plus grande mesurait 30 m x 15 m sur le vrai bâtiment de guerre soit 450 m² !



Les maquettes servant à l'école

Ces navires portaient une figure de proue et, sur le tableau

arrière de la poupe, un panneau sculpté correspondant à la figure de proue.



Une œuvre d'art en guise de figure de proue



La décoration de la poupe n'était pas en reste

Nous admirons également les sculptures représentant de glorieux marins de la « Royale » (nom qui est toujours donné à la Marine Nationale)



**Quelques grandes figures la
« Royale »**

Puis, la question est posée au sujet du bagne et des galères. Là, l'histoire est vraiment sombre et cruelle. Deux bagnards sur trois ne finissaient par leur peine. Les conditions de vie étaient horribles. Au début, c'était un emploi normal puis, par manque de main d'œuvre on a décidé d'utiliser des condamnés de droit commun. Le registre dans lequel étaient inscrits les galériens donne la preuve évidente du taux de mortalité. Et que dire lorsqu'on apprend que le plus jeune avait 9

ans et était condamné pour avoir volé du lard à des militaires. Ces derniers étant rémunérés par le Roi, il volait celui-ci et c'était donc un crime de lèse-majesté ! Il n'a pas survécu plus d'un an dans les galères.



La visite se termine par le fleuron de la Marine Nationale le porte-avions « Charles de Gaulle » avec la reproduction du poste de contrôle de la chaudière nucléaire et la maquette du navire avec ses Rafale et Hawkeye sur le pont.



**La maquette du P-A
« Charles de Gaulle »**



**Tableau de contrôle de la
chaudière du P-A
« Charles de Gaulle »**



**Vitrine avec du matériel utilisé
par les Marins au cours des
siècles**

Voilà ! La visite est terminée

Association d'intérêt général
Affiliée à La FLAMME



Association Centrale
d'Officiers-mariniers et de **MARins de Réserve**
Président d'Honneur
Monsieur le Chef d'État-Major de la Marine

COTISATION 2020

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je souhaite renouveler mon adhésion à l'**ACOMAR**
Section : Ile de France
Montant de la cotisation 2020 : 28 €

Je joins le règlement de ma cotisation par chèque à l'ordre de :
ACOMAR Ile de France

Chèque à adresser à l'adresse suivante : (adresse du Président délégué de la section)
Monsieur Guy BARRAULT
181, Boulevard Pasteur - D4
94 360 BRY-SUR-MARNE

Association d'intérêt général, l'ACOMAR émet des reçus fiscaux.

En vertu de l'Article 200 du Code Général des Impôts, les versements et dons des particuliers ouvrent droits à une réduction d'impôts fixée à 66% du ou des montants versés, et ce dans la limite de 20% du revenu imposable.

(À titre d'exemple et pour information, pour un versement de 28 euros, après déduction fiscale le versement net est de 10 euros)

Je ne souhaite pas renouveler mon adhésion à l'ACOMAR

À : le :

Signature :